



Cercle Nautique Martinais

1

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

COMITÉ D'ADMINISTRATION N° 6.18

Procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2018

Sont présents :

Claude BEZAULT, Philippe CARUEL, Claude GELFMANN, Guy MALLET, Gérard MARIEAU, Chantal NUÉ-MORICE, Jean-Jacques REGAUDIE, Bernard VEREZ.

Sont excusés :

Jean-Pierre DOMENJOZ, Antoine GIARD, Philippe GRAND, Jacques LEMOINE, Gérard RUSSO.

.....

Prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Les modalités de la prochaine assemblée générale sont arrêtées comme suit :

- **Date : MERCREDI 6 MARS 2019,**
- **Lieu : salle VAUBAN (place de la République) à SAINT MARTIN de RÉ,**
- **Horaire : 18 HEURES (les inscriptions seront prises à partir de 17h30),**

Cette assemblée sera clôturée par le traditionnel apéritif (préparé par notre tavernier et ami Gérard RUSSO) puis, pour ceux qui le souhaitent, suivie d'un dîner dont le lieu et les modalités sont à déterminer.

Les convocations et toutes les précisions seront envoyées à tous les membres en temps utile.

Approbation du CR N° 5.18 du 04.09.2018

Approuvé à l'unanimité.

Débriefing :

**** Sortie à Saint Denis d'Oléron :***

Cette très bonne sortie a été un succès. Les péripéties cyclistes n'ont pas eu de conséquence fâcheuse et restent un très bon souvenir dans l'esprit des participants. Cette sortie sera renouvelée l'année prochaine et, de l'avis général, il faut la prévoir sur 3 jours.

**** Pêche à pieds du 10 septembre :***

Cette pêche aux praires a réuni 32 participants et a été un succès, tant par le nombre de pêcheurs que par la quantité de coquillages ramassés. A renouveler également l'année prochaine.

**** Sortie CDA du 24 septembre :***

Cette sortie a dû être annulée en raison des conditions météorologiques (trop de vent).

Sorties à venir :

**** Fête du thon à l'île d'Yeu :*** Jacques LEMOINE et Denis CHATIN ont prévu d'y participer.

**** Dîner du 19 octobre :*** annulé.



Cercle Nautique Martinais

2

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

* **Soirée Beaujolais** : elle est prévue le samedi 24 novembre prochain. Toutes précisions seront adressées prochainement aux membres du club.

* **Soirée Sagittaire** : prévue le 1^{er} dimanche de décembre (**c'est à dire le 2 décembre 2018**), toutes précisions seront adressées aux membres du club en temps utile.

* **Apéritif dînatoire** : en remerciement de leur participation active à l'organisation de la fête de la mer du 15 août 2018, la municipalité de Saint Martin de Ré invite les membres du comité d'administration du CNM à un apéritif dînatoire qui se déroulera le 25 octobre prochain, à partir de 18h30, dans le snack du camping municipal de la commune.

Compte-rendu du Comité du Coquillage

Guy MALLET fait une brève synthèse de la réunion du comité du coquillage qui s'est déroulée juste avant celle du présent comité. De l'avis unanime des participants, grâce en partie à l'excellente météo qui a attiré un public plus nombreux encore que les années précédentes, cette fête a été un très vif succès pour son 10^{ème} anniversaire.

Un grand merci à tous les membres et autres personnes qui ont participé activement à son organisation.

Le point financier

Rien de particulier à signaler, les finances se portent bien. Chantal se préoccupe de l'achat d'un nouveau logiciel de comptabilité.

Notre SITE

Rien de particulier là non plus, si ce n'est qu'il est de plus en plus "visité", probablement grâce à l'actualité, qui le rend très "vivant" des informations et compte-rendus de sorties qui y sont relatés.

Un petit rappel : chaque membre du club, et particulièrement les membres du comité d'administration, est invité à compléter sa fiche personnelle.

Planning "Tavernier"

Tout est parfait à cet égard, félicitations à Gérard et Nicole.

Questions diverses

Programme des activités 2019 : il est à définir rapidement de manière que Philippe CARUEL puisse en envoyer un récapitulatif à l'imprimerie chargée d'établir le petit "annuaire des marées" à diffuser au public.

Date prochain CA

La prochaine réunion du comité d'administration du CNM est fixée à la casemate le :

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018 à 18 HEURES

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.